

Type	Gestionnaire	Description	Acte	Ref	Date
A4	DDT de la Drôme - SEFEN	Les Claires : Servitude de libre passage sur les berges des cours d'eau non navigables ni flottables	Arrêté préfectoral	5121	02-12-1968
AC1	Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP)	Ancien bac à traile (pile subsistante)	Arrêté Préfet de Région	inscription PA07000010	23-05-2006
AS1	ARS - Délégation Territoriale Départementale de la Drôme	Protection sanitaire du captage du Teppes Bon Repos	Arrêté préfectoral	07-3879	25-07-2007
AS1	ARS - Délégation Territoriale Départementale de la Drôme	Protection sanitaire du captage du Réservoir	Arrêté préfectoral	07-3881	25-07-2007
EL11	Direction Interdépartementale des Routes Centre-est	Interdiction d'accès sur les déviations de la RN7 - Saint-Rambert-d'Albon	Arrêté préfectoral	1739	21-03-1975
EL3	Service de la Navigation Rhône-Saône	Servitudes de halage et marchepied le long du Rhône	Décret	inconnu	27-07-1957
I1	DREAL Auvergne Rhône-Alpes	SUP représentée en encart - SAINT-RAMBERT-D'ALBON DP-0	Arrêté préfectoral	26-2016-12-02-080	02-12-2016
I1	DREAL Auvergne Rhône-Alpes	SUP représentée en encart - Alimentation ST-RAMBERT-D'ALB	Arrêté préfectoral	26-2016-12-02-080	02-12-2016
I3	GRT Gaz Région Rhône Méditerranée	SUP représentée en encart - Branchement d'ANDANCETTE et de SAINT RAMBERT D'ALBON	Autre	inconnu	13-07-1989
I4	RTE - Centre Développement Ingénierie	63 kV ANNEYRON-GAMPALOU - Aérien	Mise en service	inconnu	--
I4	RTE - Centre Développement Ingénierie	63 kV GAMPALOU-CPBLA / GAMPALOU SVAL 1 - Aérien	Mise en service	inconnu	--
I4	RTE - Centre Développement Ingénierie	225 kV GAMPALOU-CPBLA / B.MON GAMPALOU 1 - Aérien	Mise en service	inconnu	--
PM1	DDT de la Drôme - Service Aménagement, Territoires et Risques	PPR Inondation des Collières, l'Oron, et du Rhône - Saint-Rambert-d'Albon	Arrêté préfectoral	01-0736	27-02-2001
PM1	DDT de la Drôme - Service Aménagement, Territoires et Risques	Plan des surfaces submersibles du Rhône valant PPRN en amont du confluent de l'Isère	Décret	inconnu	27-08-1981
PT3	FRANCE TELECOM	câble de télécommunication 26-25 Anneyron - Manthes	Arrêté préfectoral	8008	19-11-1973
PT3	FRANCE TELECOM	câble de télécommunication ValreasTulette	Arrêté préfectoral	inconnu	--
PT3	FRANCE TELECOM	câble de télécommunication 182	Arrêté préfectoral	inconnu	--
T1	SNCF	Ligne SNCF Saint-Rambert-d'Albon - Grenoble	Décret	inconnu	--
T1	SNCF	Ligne SNCF Paris - Lyon - Marseille	Décret	inconnu	--
T5	DSAC Centre Est	Servitude aéronautique de dégagement pour la protection de l'aérodrome SAINT_RAMBERT_D_ALBON	Arrêté Ministériel	JO du 10/06/72 Page 5863	24-05-1972

Remarque servitude I4 :

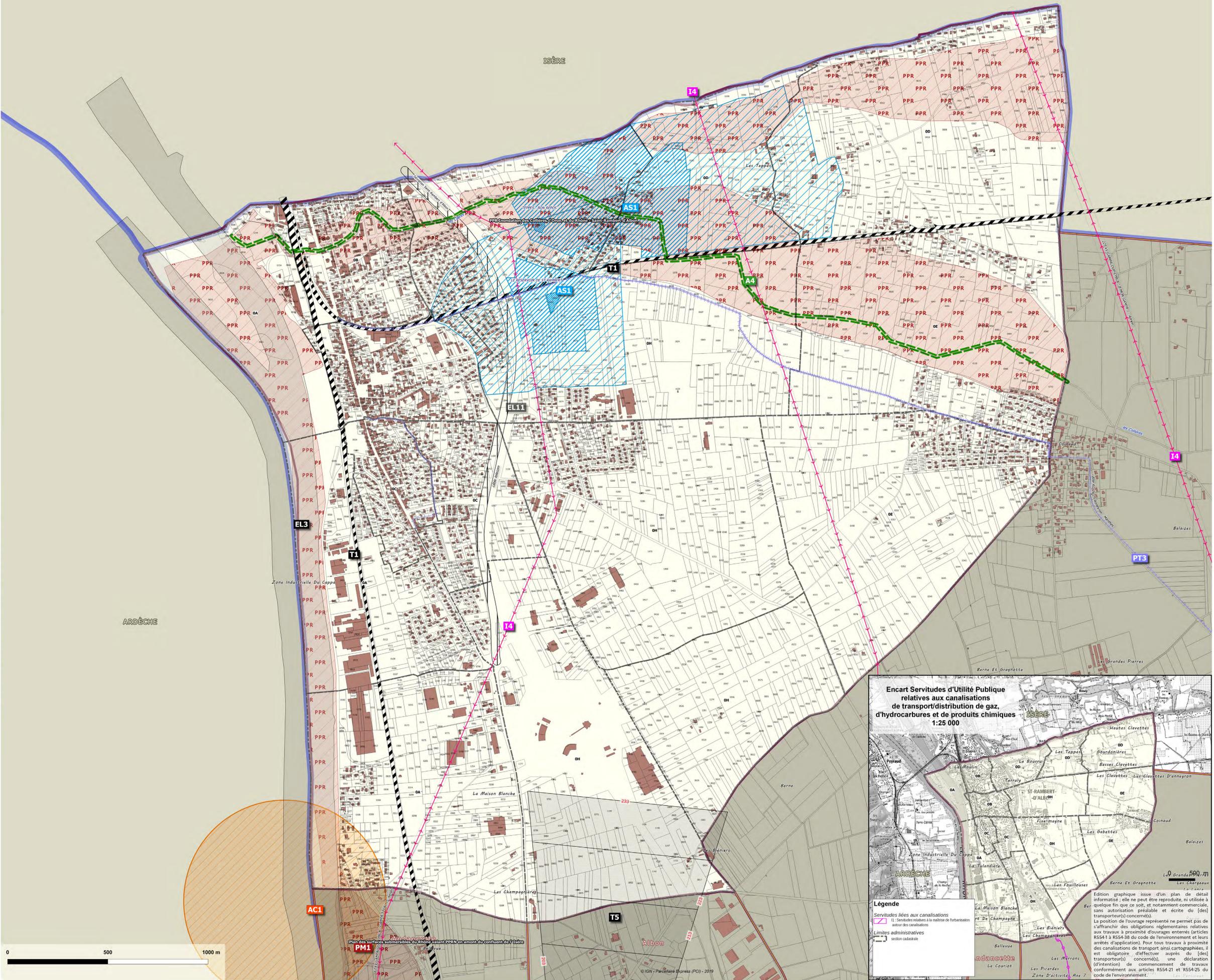
Coordonnées du Groupe Maintenance Réseaux
RTE
Groupe Maintenance Réseaux Dauphiné
73 rue du Progrès
38176 SEYSSINET-PARISSET cedex

Servitudes d'Utilité Publique
(hors catégories I1, I3 et I5, relatives aux canalisations de transport/distribution de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques représentées sur plan en encart)

PRÉFET DE LA DRÔME
Direction Départementale des Territoires
Service Aménagement du Territoire et Risques
Pôle Aménagement
Plan édité le: 05-10-2021
Échelle: 1:6250

- Légende**
Servitudes opposables sur le territoire communal
- A4: Conservation des eaux - Servitudes concernant les terrains riverains des cours d'eau non domaniaux ou compris dans l'emprise de lit de ces cours d'eau.
 - AC1: Servitudes de protection des monuments historiques.
 - AS1: Servitudes résultant de l'restauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales - protection immédiate.
 - AS1: Servitudes résultant de l'restauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales - protection rapprochée.
 - AS1: Servitudes résultant de l'restauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales - protection éloignée.
 - EL3: Servitudes de halage et de manège.
 - EL11: Servitudes relatives aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express et des déviations d'agglomération.
 - PM1: Plan de prévention des risques naturels ou miniers.
 - T1: Servitudes relatives aux chemins de fer.
 - T5: Servitudes aéronautiques de dégelage (aéroports civils et militaires).
 - I4: Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.
 - PT3: Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques.
- Limites administratives
section cadastrale

Type	Gestionnaire	Description	Acte	Ref	Date
A4	DDT de la Drôme - SEFEM	Les Claires. Servitude de libre passage sur les berges des cours d'eau non navigables ni flottables.	Arrêté préfectoral	5225	02.12.1998
AC1	DDM Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (DAP)	Ancien bac à traire (gde subsistance)	Arrêté Préfectoral	Inscription P00700005	23.05.2006
AS1	ARS - Délégation Territoriale Départementale de la Drôme	Protection sanitaire du captage du Tappet Bon Repos	Arrêté préfectoral	07-3879	25.07.2007
AS1	ARS - Délégation Territoriale Départementale de la Drôme	Protection sanitaire du captage du Rivoire	Arrêté préfectoral	07-3881	25.07.2007
EL3	Service de Navigation Fluviale Rhône-Saône	Interdiction d'accès sur les déviations de la RN7 - Saint-Rambert-d'Albon	Arrêté préfectoral	3729	21.03.1979
EL11	Service de Navigation Fluviale Rhône-Saône	Servitudes de halage et manège le long du Rhône	Décret	27.01.1957	—
I4	EDF	SUP représentée en encart - SAINT RAMBERT D'ALBON DP-D	Arrêté préfectoral	26-2036-12-02-080	02.12.2009
I4	EDF	SUP représentée en encart - ALBANOIS ST-RAMBERT D'ALBON	Arrêté préfectoral	26-2035-12-02-080	02.12.2009
I4	EDF	SUP représentée en encart - BRANCHEMENT D'ANDANCETTE et de SAINT RAMBERT D'ALBON	Autre	—	12.01.1988
I4	RTE - Centre Développement Isérois	63 KV ANNEZYRON-GAMBRILOUP - Aérien	Mise en service	—	—
I4	RTE - Centre Développement Isérois	63 KV GAMBRILOUP-CRÉBAJ-GAMBRILOUP 1 - Aérien	Mise en service	—	—
I4	RTE - Centre Développement Isérois	225 KV GAMBRILOUP-CRÉBAJ-BEZON-GAMBRILOUP 1 - Aérien	Mise en service	—	—
PM1	DDT de la Drôme - Service Aménagement, Territoires et Risques	PPR Inondation des Collines, Yvois, et du Rhône - Saint-Rambert-d'Albon	Arrêté préfectoral	02-0736	27.02.2002
PM1	DDT de la Drôme - Service Aménagement, Territoires et Risques	Plan des surfaces submersibles du Rhône valant PPRN en amont du confluent de l'Isère	Décret	—	27.09.1981
PT3	FRANCE TELECOM	cablo de télécommunication 36-25 Annemasse - Menthon	Arrêté préfectoral	0009	19.11.1973
PT3	FRANCE TELECOM	cablo de télécommunication 132	Arrêté préfectoral	—	—
T1	SNCF	Ligne SNCF Saint-Rambert-d'Albon - Crestelle	Décret	—	—
T1	SNCF	Ligne SNCF Paris - Lyon - Marseille	Décret	—	—
T5	DSAC Centre Est	Servitude aéronautique de dégelage pour la protection de l'aérodrome SAINT RAMBERT D'ALBON	Arrêté Ministériel	AS 16 305672 Page 8662	24.05.1972



Encart Servitudes d'Utilité Publique relatives aux canalisations de transport/distribution de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques - 1:25 000

Édition graphique issue d'un plan de détail informatisé ; elle ne peut être reproduite, ni utilisée à quelque fin que ce soit, et notamment commerciale, sans autorisation préalable et écrite du (des) transporteur(s) concerné(s).
La position de l'ouvrage représenté ne permet pas de s'affranchir des obligations réglementaires relatives aux travaux à proximité d'ouvrages enterrés (articles R554-1 à R554-38 du code de l'environnement et leurs arrêtés d'application). Pour tous travaux à proximité des canalisations de transport, ainsi cartographiées, il est obligatoire d'effectuer auprès du (des) transporteur(s) concerné(s), une déclaration (d'intention) de commencement de travaux conformément aux articles R554-21 et R554-25 du code de l'environnement.

Légende
Servitudes liées aux canalisations
I1: Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations
Limites administratives
section cadastrale



Désignation

Dénomination de l'édifice :

Aménagement de bac

Titre courant :

Bac à traille

Localisation

Localisation :

Auvergne-Rhône-Alpes ; Ardèche (07) ; Champagne

Précision sur la localisation :

Anciennement région de : Rhône-Alpes

Références cadastrales :

Domaine public fluvial, non cadastré

Historique

Siècle de la campagne principale de construction :

4e quart 14e siècle, 1er quart 15e siècle

Description historique :

A la fin du 15e siècle, les bacs à traille succèdent aux bacs simples sur le Rhône. Le principe consiste à tendre un câble de chanvre, ou traille, d'une rive à l'autre, entre deux embarcadères, pour permettre une traversée sans dérive. La traille était reliée au bac par le traillon fixé par la grenouille, ou poulie. La pile du bac à traille de Champagne semble compter parmi les plus anciennes et représente l'un des derniers témoignages de l'important trafic qui s'effectuait sur le Rhône au 17e et 18e siècle, avant la concurrence des ponts au 19e.

Description

Protection

Nature de la protection de l'édifice :

Inscrit MH partiellement

Date et niveau de protection de l'édifice :

2006/05/23 : inscrit MH

Précision sur la protection de l'édifice :

La pile du bac à traille (cad. domaine public fluvial, non cadastré) : inscription par arrêté du 23 mai 2006

Nature de l'acte de protection :

Arrêté

Intérêt de l'édifice :

À signaler

Statut juridique

À propos de la notice

Référence de la notice :

PA07000010

Nom de la base :

Patrimoine architectural (Mérimée)

Date de versement de la notice :

2007-07-17

Date de la dernière modification de la notice :

2021-02-02

Copyright de la notice :

© Monuments historiques

Contactez-nous :

Mediatheque.patrimoine@culture.gouv.fr

Statut juridique du propriétaire :

Propriété de l'Etat

Affectataire de l'édifice :

Ministère chargé de l'équipement

Références documentaires**Copyright de la notice :**

© Monuments historiques

Date de rédaction de la notice :

2006

Cadre de l'étude :

Recensement immeubles MH

Typologie du dossier :

Dossier de protection